

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**PROCÈS-VERBAL** de la trois cent trente-neuvième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 21 juin 2010 à 14 h 00 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

**CONFIRMÉ LE 30 AOÛT 2010**

**Procès-verbal de la trois cent trente-neuvième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 21 juin 2010 à 14 h 00 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.**

---

<b><u>MEMBRES :</u></b>	<b><u>PRÉSENT</u></b>	<b><u>ABSENT</u></b>
BLOUIN-MONFILS, Lisette Membre socio-économique	X	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
GATIEN, Claudette Membre socio-économique	X	
IGLEWSKI, Michal Professeur – Département d'informatique et d'ingénierie	X	
RAINVILLE, Maxime Étudiant – Maîtrise en gestion de projet	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
VAIVE, Claire Membre socio-économique	X	
<b><u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u></b>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
<b><u>SECRÉTAIRE :</u></b>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	

Le recteur et président du comité exécutif, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 14 h 05.

---

## 1.- **Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent trente-septième réunion (spéciale) (17 mai 2010) et de la trois cent trente-huitième réunion (25 mai 2010)
  - 2.1 Adoption
  - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Engagement d'un commis aux ressources informationnelles au Campus de Saint-Jérôme
- 4.- Engagement d'une secrétaire de direction au Service des ressources humaines
- 5.- Approbation du protocole d'accord cadre de coopération avec l'Université de Gunadarma (Jakarta, Indonésie)
- 6.- Adjudication du contrat pour la fourniture de services en plomberie
- 7.- Désignation d'une personne représentante de l'Université au sein du conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) de l'Univers des Petits
- 8.- Achat d'un microscope de Force Atomique dans le cadre du projet FCI intitulé « Infrastructure for « Laboratory-on-the-fiber » Photonic Sensor Research and Development »
- 9.- Période d'information et questions
- 10.- Prochaine réunion
- 11.- Clôture de la séance

## 2.- **Procès-verbaux des trois cent trente-septième réunion (spéciale) tenue le 17 mai 2010 et trois cent trente-huitième réunion tenue le 25 mai 2010**

### 2.1 **Adoption**

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par monsieur Maxime Rainville, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent trente-septième réunion (spéciale), et ce, avec l'ajout suivant au premier alinéa du point 2 de la page CX-3 :

« Le vice-recteur à l'administration et aux ressources commente le document relatif au projet de budget de l'Université pour l'exercice 2010-2011 ».

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent trente-huitième réunion, et ce, avec l'ajout suivant à l'avant dernier paragraphe du point numéro 9 de la page CX-6 :

« Un membre recommande que soit exercée, par les responsables de la gestion des résidences, une vigilance quant à l'application de certaines dispositions du règlement qui pourraient être jugées difficiles à appliquer ».

## **2.2 Affaires en découlant**

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent trente-septième réunion (spéciale), les suites régulières ont été données.

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent trente-huitième réunion, les suites régulières ont été données.

### **3.- Engagement d'un commis aux ressources informationnelles au Campus de Saint-Jérôme**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance d'un poste de commis aux ressources informationnelles au campus de Saint-Jérôme, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection composé de madame Annik Gélinau, directrice du soutien aux études au campus de Saint-Jérôme, de madame Catherine Séguin, bibliothécaire au campus de Saint-Jérôme, et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu quatre-vingt-seize (96) candidatures et en a retenu cinq (5) pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de monsieur Nicolas Bertrand à titre de commis aux ressources informationnelles au campus de Saint-Jérôme.

Monsieur Bertrand a à son actif plus de 4 mois d'expérience à titre de commis aux ressources informationnelles à l'UQO comme remplaçant. Il a obtenu deux (2) diplômes universitaires de l'Université de Montréal ; un baccalauréat spécialisé en philosophie et une majeure en arts plastique.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 339-CX-1457 concernant l'engagement d'un commis aux ressources informationnelles au Campus de Saint-Jérôme (**Nicolas Bertrand**); laquelle est jointe en appendice.

### **4.- Engagement d'une secrétaire de direction au Service des ressources humaines**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance d'un poste de secrétaire de direction au Service des ressources humaines, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection composé de monsieur Mario Auclair, directeur du Service des ressources humaines, de monsieur Marc-André De Blois, conseiller en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu une candidature et l'a retenue pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Denise Jean à titre de secrétaire de direction au Service des ressources humaines.

Madame Jean travaille depuis plus d'un an à l'UQO. Elle est en affectation temporaire sur le poste de secrétaire de direction au Décanat de la recherche et a également travaillé à titre de secrétaire de direction au Département des sciences comptables. Elle possède une expérience professionnelle de plus de 10 ans à titre de secrétaire. Elle a obtenu un diplôme d'études professionnelles en secrétariat.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 339-CX-1458 concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Service des ressources humaines (**Denise Jean**); laquelle est jointe en appendice.

5.- **Approbation du protocole d'accord cadre de coopération avec l'Université de Gunadarma (Jakarta, Indonésie)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne qu'à l'initiative de la professeure Rokia Missaoui du Département d'informatique et d'ingénierie, une délégation de 22 membres universitaires indonésiens, presque tous provenant de l'Université de Gunadarma, a été accueillie par le recteur à l'UQO le 19 avril 2010.

Ainsi, la présente entente vise notamment à offrir un cadre général à la collaboration amorcée depuis près de deux années par madame Missaoui qui, depuis le trimestre d'automne 2008, a accueilli au laboratoire LARIM de l'UQO, dans le cadre de stages, quatre (4) étudiants du Programme Doctorat en Technologie de l'Information à l'Université de Gunadarma.

Dans le contexte où ce partenariat semble avoir de très fortes chances de se poursuivre, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche recommande au comité exécutif d'autoriser la signature du protocole d'entente cadre.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 339-CX-1459 concernant l'approbation du protocole d'accord cadre de coopération avec l'Université de Gunadarma (Jakarta, Indonésie); laquelle est jointe en appendice.

6.- **Adjudication du contrat pour la fourniture de services en plomberie**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que l'Université du Québec en Outaouais doit s'adjoindre les services d'un entrepreneur en plomberie pour répondre à ses besoins ponctuels dans ce domaine. Depuis juillet 2007, ce rôle a été confié à la compagnie AV-TECH qui a été nommée à la suite d'un appel de proposition.

Conformément à la procédure d'acquisition des biens et services de l'Université, la division des approvisionnements de l'Université a lancé, le 4 juin 2010, un appel d'offres public pour recevoir des propositions de la part d'entrepreneurs en plomberie. L'objectif est d'obtenir le taux horaire le plus concurrentiel.

L'ouverture des propositions est prévue le 21 juin 2010. Le contrat débutera le 1<sup>er</sup> juillet 2010 et prendra fin automatiquement à l'arrivée de la première éventualité, soit l'épuisement de la limite de responsabilité financière (225 000 \$) ou le 30 avril 2013.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Maxime Rainville, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 339-CX-1460 concernant l'adjudication du contrat pour la fourniture de services en plomberie; laquelle est jointe en appendice.

7.- **Désignation d'une personne représentante de l'Université au sein du conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) de l'Univers des Petits**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que le Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des petits est un service de garde dont le bâtiment est situé dans le périmètre de l'Université en vertu d'un bail emphytéotique. La clientèle qui le fréquente provient en bonne partie de membres de la communauté universitaire, étudiants et membres du personnel.

Compte tenu des liens étroits qui unissent l'Université et le CPE, le règlement de régie interne du Centre prévoit qu'un des sièges d'administrateur au conseil d'administration est réservé à une personne désignée par l'Université. Cette personne était jusqu'à tout récemment, madame Martine Deschênes, chargée de projet au Bureau de développement et directrice générale de la Fondation. Bien qu'il ait été prévu que son mandat actuel de deux (2) ans prenne fin au 31 mai 2011, madame Deschênes a signifié récemment au vice-recteur à l'administration et aux ressources sa décision de démissionner, les responsabilités supplémentaires qu'elle assume depuis plus d'un an en sa qualité de directrice générale de la Fondation n'étant pas étrangères à cette décision. Elle a tout de même siégé à ce conseil en tant que représentante de l'Université pendant 13 années, ce qui constitue une contribution très appréciable à la gouvernance du Centre. Sa démission prendra effet le 31 août 2010.

L'Université et le Centre tirent un avantage réciproque commun de cette désignation d'une personne en ce qu'il facilite la collaboration entre les deux organismes et permet d'établir un canal de communication privilégié, particulièrement dans la perspective du respect des dispositions du bail emphytéotique intervenu entre les parties. Dans ce sens, il est proposé de maintenir la participation d'un représentant de l'Université.

Le comité exécutif est donc invité à désigner une nouvelle personne pour représenter l'Université au sein du conseil d'administration du Centre de la petite enfance. La personne recommandée est madame Sophie Ouellet, adjointe au vice-recteur à l'administration et aux ressources, pour un mandat de deux (2) ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010.

Après délibérations, sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 339-CX-1461 concernant la désignation d'une personne représentante de l'Université au sein du conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) de l'Univers des Petits; laquelle est jointe en appendice.

Les membres conviennent à l'unanimité d'adresser des remerciements à madame Martine Deschênes pour avoir assumé, avec assiduité et efficacité, pendant toutes ces années, la représentation de l'Université au sein de ce conseil d'administration.

**8.- Achat d'un microscope de Force Atomique dans le cadre du projet FCI intitulé « Infrastructure for « Laboratory-on-the-fiber » Photonic Sensor Research and Development »**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) a accordé une subvention d'un montant maximal de 1 673 046 \$ pour la mise en place d'une infrastructure de recherche pour le projet «Infrastructure for « Laboratory-on-the-fiber » Photonic Sensor Research and Development», dont le directeur de projet est le professeur Wojteck Bock.

La subvention est destinée à l'achat d'une série d'équipements ou de systèmes de valeur variable et dont certains dépassent le pouvoir de signature délégué aux cadres supérieurs.

Le système concerné ici est un Microscope de Force Atomique (Atomic Force Microscope) dont le coût est de l'ordre de 134 205,68 \$ (incluant le retour de taxes).

Sur recommandation du responsable des approvisionnements de l'UQO, et avec l'accord du chercheur principal, nous procéderons sans appel d'offres et choisirons le fournisseur, Systems for Research, qui est le seul distributeur du produit sélectionné. Cette dérogation à la politique de l'Université s'appuie sur le paragraphe 2 de l'article 13 de la Loi sur les contrats des organismes publics :

« Un contrat comportant une dépense supérieure au seuil d'appel d'offres public prévu à l'article 10 peut être conclu de gré à gré dans l'un ou l'autre des cas suivants : »

« Lorsqu'un seul contractant est possible en raison d'une garantie, d'un droit de

propriété ou d'un droit exclusif, tel un droit d'auteur ou un droit fondé sur une licence exclusive ou un brevet, ou de la valeur artistique, patrimoniale ou muséologique du bien ou du service requis ».

Le comité exécutif est appelé à autoriser le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer la demande d'achat relative à l'achat de cet équipement.

Après délibérations, sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 339-CX-1462 concernant l'achat d'un microscope de Force Atomique dans le cadre du projet FCI intitulé « Infrastructure for « Laboratory-on-the-fiber » Photonic Sensor Research and Development »; laquelle est jointe en appendice.

#### **9.- Période d'information et questions**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, en réponse à l'interrogation d'un membre à cet effet, mentionne qu'il va revenir lors d'une prochaine séance avec les informations pertinentes concernant les ressources consacrées par l'Université à l'entretien et à la réparation des équipements spécialisés utilisés pour les activités des laboratoires de recherche.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe le comité de la démission, en date du 18 juin 2010, du directeur du Service des terrains et bâtiments, monsieur Michel Parent. Celui-ci entreprend, ce jour même, un emploi similaire au sein de l'Université de Sherbrooke, alors qu'il sera appelé à assumer la direction d'un service dédié au développement des immobilisations de l'Université.

#### **10.- Prochaine réunion**

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le lundi 30 août 2010 à 12 h 15.

#### **11.- Clôture de la séance**

Sur proposition de monsieur Maxime Rainville, appuyée par madame Claire Vaive, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 14 h 45.

*Original signé par :*

---

Le président d'assemblée, Jean Vaillancourt

---

Le secrétaire, Luc Maurice